

coton, des
zagaies, des
s & ses quar-
A l'égard des
Les Habitans
li & Vins de
& l'autre le
est de couleur

s se mêler du
eurs affaires à
de ces Agens
sifier en tou-
portent à leur
ous ces Habi-
Liberté de s'y
faut beaucoup
grandeur. Les
sur la Rivière

bon naturel,
ploie de bon-
ils vous en
ur appartiennent
besoin. Mais
est s'exposer à
és à leurs an-
de composer

is réservés &
tresse, à l'ex-
ils ont une

mi de la vio-
égard des E-
se retire pour
capital, dans
severe. On
che les yeux;
cher la tête,
on

oique cachés &
ut pour ce qui
t se fier l'un à

on la lui abbat d'un coup de hache. Le corps est partagé en quatre parties & jeté aux bêtes farouches (r).

✚ [AVEC ce fond de justice & de modération naturelle], les Nègres sont extrêmement déréglés dans leurs mœurs [& livrés à tous les excès de l'incontinence.] Ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de Pardon & à l'excellence de leurs alimens. Ils évitent les obscénités grossières dans leurs conversations ; mais ils aiment les équivoques, & ceux qui ont l'art d'envelopper les idées sales sous des expressions honnêtes passent pour des gens d'esprit (s).

✚ LES habits [des Noirs] du Royaume de Bénin sont (t) riches, parans & de meilleur goût que ceux de la Côte d'Or. Celui des personnes riches est composé d'abord d'un calico blanc, [ou habit de coton] long d'une aune & large de la moitié, qui leur sert comme de hautes-chaussés. Par-dessus, ils ont une étoffe plus fine, [de soie ou] de coton, qui n'a pas moins de quinze ou seize aunes de longueur & qui est fort proprement plissée [dans le milieu], sur laquelle ils passent une écharpe [longue d'environ une aune sur deux palmes de largeur] dont le bout est orné d'une frange ou d'une dentelle [d'Or. Ce second pagne] ressemble assez à l'habillement des femmes de la Côte d'Or. Toutes les parties supérieures du corps sont [ordinairement] nues. Cette manière de se vêtir [est celle de tous les Grands ; mais] elle n'est d'usage qu'en public ; car dans l'intérieur de leurs maisons ils portent, au-lieu de hautes-chaussés, un pagne assez grossier, (v) couvert d'une étoffe peinte, de la fabrique du Pays, dont ils s'enveloppent comme d'une robe.

✚ LES femmes de distinction ont des pagnes d'un fort beau calico, qui se fait aussi dans le Royaume, & dont les couleurs sont variées avec beaucoup d'agrément (x). Cette espèce de jupon ne leur descend que vers le milieu des jambes. Il est fermé avec des boucles, comme dans le Pays de Juida ; mais au-lieu de fermer par derrière, comme à Juida, il se boucle ici par devant. La tête & les épaules sont couvertes d'une belle mantille, ou plutôt d'une sorte de voile d'une aune de longueur. [Tel que celui que les femmes portent sur la Côte d'Or.] Les coliers sont ordinairement de corail, & fort bien arrangés. Aux bras & aux jambes, c'est une multitude de petits cercles luisans, les uns de cuivre, d'autres de fer. Les doigts sont chargés d'autant d'anneaux de cuivre qu'ils en peuvent contenir. La différence entre les personnes de qualité & le peuple, ne consiste que dans la richesse des étoffes & des ornemens ; car chacun a la liberté de se vêtir suivant ses facultés.

✚ Tous les enfans de l'un & l'autre sexe sont nus jusqu'à l'âge de dix ou douze ans. Les filles portent seulement quelques cordons de corail autour de la ceinture (y).

✚ ARTUS assure que l'usage pour les deux sexes est d'être nud jusqu'au tems du mariage ; à moins qu'on n'obtienne du Roi le privilège de porter plutôt des habits ; ce qui passe pour une si grande faveur, qu'elle est célébrée dans les familles par des réjouissances & des fêtes (z).

ROYAUME
DE BÉNIN.

Libertinage
des Nègres.

Leurs habits.

Habits des
femmes.

Nudité des
enfans.

LES

(r) Le même, p. 463.

(s) Artus, *ubi sup.* pag. 122. & Nyendal, p. 434.

(t) *Angl.* propres. R. d. E.

(v) C'est ce que les Portugais appellent

Paen. note des auteurs Anglois. R. d. T.

(x) *Angl.* cet habit n'est pas fort long ; R. d. E.

(y) Nyendal, *ubi sup.* p. 439. & suiv.

(z) Artus *ubi sup.*